

Solvac soutient pleinement le projet de Solvay d'explorer sa séparation en deux sociétés indépendantes cotées en bourse

Bruxelles, le 15 mars 2022 à 07h45

Solvac S.A. ("Solvac"), l'actionnaire de référence historique de Solvay S.A. ("Solvay"), annonce son plein soutien au projet de Solvay d'explorer sa séparation en deux sociétés indépendantes cotées en bourse.

Jean-Marie Solvay, Président du Conseil d'Administration, a déclaré : « Le Conseil d'Administration de Solvac soutient pleinement le projet de Solvay d'explorer sa séparation en deux sociétés indépendantes cotées en bourse. Nous sommes heureux que le Conseil d'Administration de Solvay et son équipe dirigeante amorcent cette étape importante afin d'accélérer la création de valeur durable à long terme pour ses actionnaires.

Au cours des dernières années, Solvay a mené une transformation réussie dans un environnement mondial très volatil. La séparation envisagée établirait fermement deux leaders de l'industrie, respectivement dans les produits chimiques de spécialités et essentiels, chacun étant positionné pour atteindre ses principaux objectifs stratégiques, financiers et de durabilité.

Solvac est convaincue du rôle joué par la chimie essentielle pour répondre aux besoins de l'humanité et du rôle des spécialités innovantes pour répondre à ses besoins futurs.

Nous nous engageons donc pleinement à soutenir le développement à long terme des deux sociétés car elles bénéficieraient de la flexibilité stratégique et financière requise pour se concentrer sur leurs modèles commerciaux spécifiques, leurs marchés et les priorités de leurs parties prenantes. »

Ainsi, Solvac s'engage à rester un actionnaire de référence dans les deux sociétés tout au long de cette prochaine phase importante de l'évolution de Solvay. Comme à l'accoutumée, Solvac maintiendra un dialogue ouvert avec Solvay durant le processus de transformation.

Voir aussi : Communiqué de Presse de Solvay

Solvac est une société anonyme de droit belge fondée en 1983 et cotée en bourse sur Euronext Bruxelles sous le code ISIN BE0003545531 (**SOLV**). Ses actifs consistent exclusivement en une participation de plus de 30 % dans le capital de Solvay SA. En tant qu'actionnaire de référence, Solvac soutient le développement du projet industriel de Solvay. Ses titres sont exclusivement nominatifs. Ils peuvent être détenus librement par des personnes physiques ou, moyennant agrément du Conseil d'Administration, par des personnes morales ou assimilées aux conditions reprises dans sa politique d'agrément. Au 31 décembre 2021, sa capitalisation boursière s'élevait à 2,330 milliards EUR.